

# PRÉPARATION AU CACES® DES ENGINES DE CHANTIER (SELON LA RECOMMANDATION R.482 DE LA CNAM)

DURÉE : 3 JOURS  
(21 HEURES)

Théorie : 1 jour  
Pratique : 1 jour  
Test CACES® : 1 jour



## Objectifs de la formation :

Obtenir le CACES® R482  
(validité : 10 ans).

Justifier d'un contrôle des  
connaissances et du savoir-faire en  
vue de la délivrance de  
l'autorisation de conduite (arrêté  
du 2 décembre 1998).

## CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION

### FORMATION THEORIQUE

#### **GENERALITES**

Les indicateurs de sécurité au travail  
Statistiques accidents du travail  
Les grands principes de prévention  
Les acteurs de prévention  
Les responsabilités  
L'obligation de formation  
L'autorisation de conduite  
Le dispositif CACES®

#### **CLASSIFICATION ET TECHNOLOGIE**

Les différentes catégories selon la R.482  
Description et terminologie  
Les différents organes et dispositifs de  
sécurité : technologie et fonctionnement

#### **SECURITE**

Les règles générales de sécurité communes à  
toutes les catégories d'engins de chantier.  
Les règles particulières de sécurité liées à  
chaque catégorie d'engins

### FORMATION PRATIQUE

#### **PRISE DE POSTE**

Contrôle du bon état général de l'engin et du  
fonctionnement des différents dispositifs de  
sécurité.

#### **CONDUITE ET CIRCULATION**

Circulation avec la maîtrise des différents sols,  
dans différentes conditions de pente, en virage  
en marche avant et en marche arrière,

#### **TRAVAIL AVEC L'ENGIN**

Mise en situation de travail adaptée à chaque  
engin telle que décrite dans l'annexe 3.2 de la  
R482 de la CNAM

#### **FIN DE POSTE ET OPERATIONS D'ENTRETIEN DE 1<sup>ER</sup> NIVEAU**

### TESTS CACES® R.482

Test théorique (commun à l'ensemble des catégories)  
Tests pratiques (selon les catégories)

#### **Objectifs Pédagogiques :**

- Acquérir les connaissances et le savoir-faire pour conduire et utiliser en sécurité un engin de chantier selon le référentiel de connaissances de la R.482 de la CNAM.

**Animation** par un formateur qualifié et **tests** réalisés par un testeur certifié

#### **Pédagogie :**

- Formation en salle, exposés, questions et exercices (durée : 1 jour)
- Applications pratiques sur les catégories d'engins concernés (durée : 1 jour)
- Contrôle des connaissances théoriques et pratiques : tests CACES® R.482 (durée : 1 jour)

**Validation** : attestation de formation, avis sur la délivrance d'une autorisation de conduite, CACES® R.482 (en cas de réussite aux tests)

#### **PUBLIC VISÉ – PRÉ-REQUIS**

Toute personne maîtrisant la langue française, âgée de plus de 18 ans, étant amenée à occuper de façon permanente ou occasionnelle un poste de conducteur d'engins de chantier, et justifiant d'une aptitude médicale liée à ce poste.  
Effectif selon le nombre de catégories (six tests par jour et par testeur).

